CME du mardi 6 avril 2021

La CME se tiendra en visioconférence

16h30 – 19h30

Ordre du jour

En raison de la situation épidémique,
l'avis sur le projet médical 2021-2025 est reporté à la CME du 4 mai 2021

SEANCE PLENIERE

1. Informations du président de la CME
2. Point sur la situation épidémique
   - Point sur la vaccination des personnels (Dr Sandra FOURNIER)
   - Déprogrammations (Pr Frédéric BATTEUX)
   - Éthique :
     - Grands principes de la procédure collégiale (Dr Vianney MOURMAN)
     - Cellules d'appui à la décision : présentation du modèle proposé (M. Nicolas CASTOLDI)
     - Point de vue éthique (Dr Sophie CROZIER)
   - Ressources humaines : plan « sur-crise » (M. Pierre-Emmanuel LECERF)
   - Le soutien psychologique des équipes : l'exemple de l'hôpital Saint-Antoine (Dr Philippe NUSS, Pr Bertrand GUIDET)
3. Point sur la situation budgétaire de l'AP-HP (MM. Pierre-Emmanuel LECERF et Didier FRANDJI)
4. Protocoles de coopération professionnelle (Drs Sophie DE CHAMBINE et Gilles GALULA)
5. Approbation du compte rendu de la CME du 9 mars 2021
6. Questions diverses

SEANCES RESTREINTES

Composition D

- Avis de régularisation sur le recrutement principal d'un chef de clinique des universités – assistant des hôpitaux dans un établissement lié par convention avec l'AP-HP au titre de l'année universitaire 2020-2021

Composition C

- Avis concernant l'engagement d'une procédure disciplinaire à l'encontre d'un praticien hospitalier